

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01618
Numéro SIREN : 518 037 098
Nom ou dénomination : SARL PRACH

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2018 sous le numéro de dépôt 2253

SARL PRACH

LOTISSEMENT DES BORDES RN 7

77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016



La gérance
J.N.P.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		830	715	115	0,06	315	0,17
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		200		200	0,10		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		200		200	0,10	200	0,11
TOTAL (I)		1 230	715	515	0,27	515	0,28
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises		34 791		34 791	18,21	29 933	16,50
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés						2 788	1,54
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		10 217		10 217	5,35	9 899	5,46
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		1 584		1 584	0,83	3 618	1,99
. Autres		11 833		11 833	6,19	4 154	2,29
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		131 232		131 232	68,68	129 724	71,51
Charges constatées d'avance		907		907	0,47	765	0,42
TOTAL (II)		190 563		190 563	99,73	180 881	99,72
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		191 793	715	191 078	100,00	181 396	100,00

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 7 600)	7 600	3,98	7 600	4,19
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	760	0,40	760	0,42
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	6 962	3,64	996	0,55
Résultat de l'exercice	6 055	3,17	15 966	8,80
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	21 377	11,19	25 322	13,96
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	12 500	6,54		
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	12 500	6,54		
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	2 200	1,15	2 200	1,21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 449	12,80	37 485	20,66
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	23 247	12,17	19 337	10,66
. Organismes sociaux	42 839	22,42	38 095	21,00
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 644	2,43	4 701	2,59
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 140	1,12	5 720	3,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	57 682	30,19	48 536	26,76
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	157 201	82,27	156 074	86,04
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	191 078	100,00	181 396	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	259 303		259 303	40,66	277 520	43,71	-18 217	-6,55		
Production vendue biens										
Production vendue services	378 360		378 360	59,34	357 379	56,29	20 981	5,87		
Chiffres d'Affaires Nets	637 663		637 663	100,00	634 900	100,00	2 763	0,44		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits			0	0,00	5 472	0,86	-5 472	-100,00		
Total des produits d'exploitation (I)			637 664	100,00	640 372	100,86	-2 708	-0,41		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			184 890	28,99	192 397	30,30	-7 507	-3,89		
Variation de stock (marchandises)			-4 858	-0,75	1 203	0,19	-6 061	-503,81		
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			136 289	21,37	139 608	21,99	-3 319	-2,37		
Impôts, taxes et versements assimilés			5 093	0,80	8 128	1,28	-3 035	-37,33		
Salaires et traitements			227 252	35,64	216 490	34,10	10 762	4,97		
Charges sociales			62 614	9,82	60 156	9,47	2 458	4,09		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			200	0,03	200	0,03		0,00		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges			12 500	1,96			12 500	N/S		
Autres charges			8 349	1,31	6 204	0,98	2 145	34,57		
Total des charges d'exploitation (II)			632 329	99,16	624 387	98,34	7 942	1,27		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			5 335	0,84	15 985	2,52	-10 650	-66,61		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées					19	0,00	-19	-100,00		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements										
Total des charges financières (VI)					19	0,00	-19	-100,00		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)					-19	0,00	19	-100,00		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			5 335	0,84	15 966	2,51	-10 631	-66,58		

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	720	0,11		
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	720	0,11	720	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	720	0,11	720	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	638 384	100,11	640 372	100,86
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	632 329	99,16	624 405	98,35
RÉSULTAT NET	6 055	0,95	15 966	2,51
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>	
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SARL PRACH

S.A.R.L. au capital de 7 600,00 Euros

Siège social : LOTISSEMENT DES BORDES RN 7

77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY

R.C.S : 518037098



la gérance
J.M.P.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017

Le 30/06/2017,
à 11 heures,

Madame Ghislaine PRACH, détenant 300 parts sociales,
Mademoiselle Aurélie PRACH, détenant 300 parts sociales,
Monsieur Jean-Marie PRACH, détenant 160 parts sociales,

associés de la société **SARL PRACH**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Jean-Marie PRACH, préside la séance .

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Rémunération de la gérance,

- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture du rapport de gestion de la gérance ainsi que du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 lesquels font apparaître un bénéfice de 6 055,13 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 faisant ressortir un bénéfice de 6 055,13 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 6 962,13 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 13 017,26 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 13 017,26 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 13 017,26 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2015	10 000 euros		
31/12/2014	Néant		
31/12/2013	Néant		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ;

ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

La gérance rappelle aux associés que pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, compte tenu de l'autorisation qui lui avait été donnée précédemment, la rémunération prise correspond aux décisions prises en assemblée.

La collectivité des associés, après en avoir délibéré, décide de maintenir les appointements bruts annuels de M. Jean-Marie PRACH pour ses fonctions de gérance, pour 2017, à 48.000 €.

Par ailleurs, les frais que le gérant serait amené à exposer pour le compte de la société continueront de lui être remboursés sur présentation des justificatifs.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Madame Ghislaine PRACH

Mademoiselle Aurélie PRACH

Monsieur Jean-Marie PRACH

SARL PRACH

S.A.R.L. au capital de 7 600,00 Euros

Siège social : LOTISSEMENT DES BORDES RN 7

77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY

R.C.S : 518037098



Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **637 663,24** Euros contre **634 899,79** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de la vente et prestation dans le domaine de l'automobile

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **632 328,85** Euros pour l'exercice, contre **624 386,62** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **136 289,07** Euros au 31/12/2016 contre **139 608,16** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **5 092,68** Euros au 31/12/2016 contre **8 128,14** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **227 251,76** Euros au 31/12/2016 contre **216 490,04** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **62 614,00** Euros au 31/12/2016 et **60 155,98** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **12 699,95** Euros au 31/12/2016 contre **199,95** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **0** Euros, contre **-18,66** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **720,38** Euros au 31/12/2016, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **6 055,13** Euros contre un bénéfice de **15 966,31** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons développer notre chiffre d'affaires et maintenir les charges pour ce nouvel exercice

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Néant :

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **1 230,47** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **715,09** Euros, soit un montant net de **515,38** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **515,33** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **34 790,69** Euros, contre **29 932,71** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **154 865,49** Euros, contre **150 183,04** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **21 377,26** Euros, contre **25 322,13** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **157 200,90** Euros contre **156 073,77** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **637 663,60** Euros au 31/12/2016, contre **640 371,59** Euros pour l'exercice précédent.

La marge brute sur marchandises s'élève à **79 270,90** Euros, soit **30,57 %** pour l'exercice clos le 31/12/2016, contre **83 920,13** Euros, soit **30,24 %** l'année précédente.

Le résultat d'exploitation s'établit à **5 334,75** Euros, contre **15 984,97** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2016** fait ressortir un **bénéfice** de **6 055,13** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **6 962,13** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **13 017,26** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 13 017,26 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2015	10 000 euros		
31/12/2014	Néant		
31/12/2014	Néant		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

MODIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Enfin, nous vous demanderons de vous prononcer sur la fixation de la rémunération de la gérance.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à SAINT FARGEAU PONTIERRY
Le 14/06/2017

La gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JND' with a large checkmark or flourish underneath.